

Délibération **044-25**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Date de convocation : 30/09/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 8 octobre à 17h00, les membres du comité intercommunautaire pour l'assainissement du lac du Bourget, légalement convoqués, se sont réunis à Savoie Technolac – bâtiment l'Horloge sis 16 avenue du lac du Bourget au Bourget-du-Lac.

Nombre de délégués en exercice : 14

Présents : 11
Pouvoir : 0
Votants : 11
Majorité : 8
Abstention : 0

Présents :

	Délégué(e)s titulaires	Délégué(e)s suppléant(e)s
Cœur de Chartreuse		
Cœur de Savoie		GUILLAUD Jean-Pierre
Grand Annecy	Alain BAUQUIS	
Grand Chambéry	Luc BERTHOUD, Pierre BRUN, Arthur BOIX-NEVEU, Daniel ROCHAIX	
Grand Lac	Robert AGUETTAZ, Marie-Claire BARBIER, Jean-François BRAISSAND, Michel FRUGIER	Daniel CARDE
Rumilly Terre de Savoie		

Pouvoir : Néant

Secrétaire : Arthur BOIX-NEVEU

Excusé : Néant

Assistaient à la réunion : Renaud JALINOUX et Séverine HOULLETTE (CISALB)

Protection et mise en valeur de l'environnement

Sensibilisation

Grille tarifaire 2026

La présidente propose de modifier la grille tarifaire ci-dessous applicable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026.

Cette grille propose deux changements :

- La précision du tarif des activités nécessitant un double encadrement pour raison pédagogique ou sécuritaire,
- Intégration de l'évènement pédagogique « Journée locale de l'eau » dans la section des événements pédagogiques gratuits.

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES A DESTINATION DES SCOLAIRES, PERISCOLAIRES ET GROUPES ADULTES EN FORMATION [dont scolaires avec Pass région ou Pass culture]				
Coût de l'activité	Établissement du bassin versant		Établissement hors bassin versant	
	€HT	€TTC	€HT	€TTC
Tarif collectif dans le cadre d'animation ponctuelle [pour 1 animateur/groupe ou 2 animateurs/groupe pour raison sécuritaire ou pédagogique]				
Jusqu'à 2h d'animation	37,5	45	75	90
Jusqu'à 4h d'animation	47,5	57	95	114
Tarif individuel dans le cadre des Pass Région ou Culture [pour 1 animateur/groupe ou 2 animateurs/groupe pour raison sécuritaire ou pédagogique]				
Jusqu'à 2h d'animation	1.5	1.8	3	3.6
Jusqu'à 4h d'animation	2	2.4	3.5	4.2
Tarif collectif dans le cadre de séjour de découvertes (avec nuitées)				
Jusqu'à 2h d'animation	100	120	100	120
Étudiants, collégiens et lycéens non accompagnés	0	0	0	0
Participants au projet pédagogique « Ambassadeurs du lac »	0	0	0	0
ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES & ACTIVITES A DESTINATION DU GRAND PUBLIC				
Coût de l'activité	€HT		€TTC	
ATELIERS DU LAC (ENFANTS DE 4 A 10 ANS)				
1 atelier	5		6	
5 ateliers consécutifs	20,83		25	
VISITES PEDAGOGIQUES EN GROUPE				
Groupe (individuels, centre de loisirs, associations...)	37.5		45	
Jeunes via le Pass Culture/Région/Okay Savoie (offre de groupe)	16,67		20	
Jeunes via le Pass Culture/Région/Okay Savoie (offre individuelle)	5		6	
VISITE INDIVIDUELLE D'AQUALIS				

Accusé de réception en préfecture
073-257302141-20251008-044-25-DE
Date de télétransmission : 10/10/2025
Date de réception préfecture : 10/10/2025

Accusé de réception en préfecture
 073-257302141-20251008-044-25-DE
 Date de télétransmission : 10/10/2025
 Date de réception préfecture : 10/10/2025

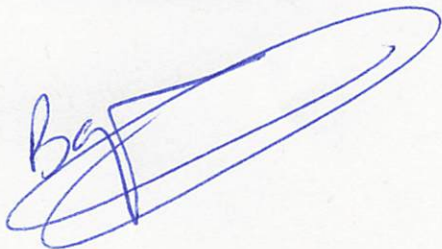
Droit d'entrée avec médiation à Aqualis - adulte	2,5	3
Droit d'entrée avec médiation à Aqualis – enfant (de 4 à 17 ans)	1,67	2
<i>Gratuités sur le droit d'entrée à Aqualis : carte Atout Jeunes, carte Ambassadeurs du lac, carte AixPassRiviera, Pass Éducation, carte nominative, bon cadeau.</i>		
AUTRES ACTIVITES PEDAGOGIQUES		
Rallye familial annuel	0,83	1
Jeu d'évasion (max. 6 participants, >10 ans)	33,33	40
Jeunes via le Pass Culture/Région/carte Okay (offre de groupe)	16,67	20
Jeunes via le Pass Culture/Région/carte Okay (offre individuelle)	5	6
OPERATIONS EVENEMENTIELLES TOUS PUBLICS & CONFÉRENCES		
<i>(Journée locale de l'eau, fêtes de la science, du patrimoine, du développement durable, journée thématique, etc.) à Aqualis, au Lab'eaux ou sur le territoire</i>		
Gratuité		

Après en avoir délibéré, **le comité syndical**,

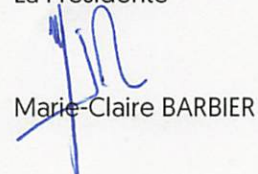
Article 1 : approuve la grille tarifaire des activités pédagogiques pour 2026,

Article 2 : autorise la présidente à signer les documents à intervenir.

Le secrétaire de séance,



La Présidente



Marie-Claire BARBIER

Acte certifié exécutoire	Affiché le 10 OCT. 2025
--------------------------	--------------------------------

Accusé de réception en préfecture
073-257302141-20251008-044-25-DE
Date de télétransmission : 10/10/2025
Date de réception préfecture : 10/10/2025